

ANNEXE A



**23 MARS 2022
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I – Analyse du compte administratif 2021

1 - *Vision consolidée*

2 - *Investissement : les réalisations 2021*

II – Le contexte national et ses impacts pour Grand Orb

1 – *Lois de finances et Dotation Globale de Fonctionnement*

2 – *Les allocations compensatrices et la dotation de compensation*

3 – *Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes*

4 – *Les attributions de compensation*

5 – *La fiscalité*

III – La dette

IV – Les engagements pluriannuels envisagés

V – Les orientations budgétaires 2022

VI – Structure et évolution des effectifs

ANNEXES

INTRODUCTION

- La date limite de vote du budget primitif 2022 est fixée le 15 avril.
- Concernant le débat d'orientation budgétaire, la Communauté de Communes est soumise aux mêmes obligations que les années précédentes. Soit :
 - Organiser un débat sur les orientations principales des budgets (principal et annexes) dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci par le conseil communautaire.
 - Le ROB, rapport d'orientation budgétaire, est le support de ce débat qui a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.
- Compte-tenu de la taille de la Communauté de Communes GRAND ORB, 20 671 habitants au 01/01/2021, le ROB devra conformément aux articles L5211-36 et L2311-1-2 du code général des collectivités territoriales au minimum contenir les informations suivantes :
 - Les orientations budgétaires,
 - Les engagements pluriannuels envisagés,
 - La structure et la gestion de la dette,
 - Une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs,
 - Les objectifs en matière de :
 - Évolution des dépenses réelles de fonctionnement,
 - Évolution du besoin de financement annuel,
 - Le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la Communauté, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.
- Le rapport sera transmis par la Communauté de Communes aux Maires des Communes membres dans un délai de quinze jours à compter de son examen par le conseil.
- Il est mis dans les quinze jours suivants la tenue du débat d'orientation budgétaire à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes.
- Le public sera avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen.

DONNEES MACROECONOMIQUES

Les données ci-dessous constituent :

- Les prévisions réalisées par la Banque de France en décembre 2021, sur la base de données issues de l'INSEE,
- Les prévisions du Gouvernement dans le cadre de la loi de finances pour 2022.

Après la forte chute du produit intérieur brut en 2020 (-8 %), celui-ci se redresse en 2021 et devrait évoluer de 3,6 % en 2022.

Ces prévisions ont toutefois été réalisées avant les événements en UKRAINE.

L'inflation montre une force importante, notamment du fait du coût des énergies et en particulier du pétrole puisque le baril est aujourd'hui supérieur à 100\$ (rappelons qu'il était descendu à 15\$ lors du premier confinement en 2020).

La tension sur les coûts salariaux dans le secteur privé a également un impact sur l'inflation, ce qui pourrait amener les banques centrales à augmenter les taux d'intérêt.

Malgré les crises, le taux de chômage paraît poursuivre une certaine décrue.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de croissance	2,30%	1,50%	1,80%	-8,00%	6,70%	3,60%
Taux d'inflation	1,20%	2,10%	1,30%	0,50%	2,10%	2,50%
Taux de chômage	9,40%	9,10%	8,40%	8,00%	8,00%	7,90%

source : Banque de France

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Déficit public (%age PIB)	-2,70%	-3,20%	-3,10%	-9,10%	-8,20%	-5,00%
Dettes publiques (%age PIB)	98,50%	99,30%	100,40%	116%	116%	114%
Dettes publiques (en milliards d'€)	2 257,80	2 322,30	2 415,10	2 790,35	2 778,33	2 735,03

source : Loi de finances 2022

Le déficit public après avoir dépassé les 280 milliards d'euros en 2020, ce qui a permis de financer le « quoi qu'il en coûte » devrait revenir à 155 milliards en 2022, soit 5 % du PIB. Le Gouvernement ambitionne de revenir sous les critères de Maastricht (3 % du PIB) en 2027.

La dette publique représente 114 % du PIB en 2022.

I. Analyse du compte administratif 2021

1- VISION CONSOLIDÉE

La structure budgétaire s'articule autour d'un budget principal très important auquel s'agrègent 2 budgets annexes, et le budget de l'Office de Tourisme (EPIC depuis le 1^{er} janvier 2017).

Il est important de rappeler que les budgets Environnement, Base de Loisirs, ALSH et Relais d'Assistantes Maternelles ont été intégrés au 1^{er} janvier 2018 dans le budget principal.

L'analyse de l'exercice 2021 présente les caractéristiques suivantes :

- **1 Budget Principal** qui affiche un excédent de fonctionnement de plus de 2,2 millions d'euros.
- **2 budgets annexes** : le Budget Locations immobilières excédentaire de 36 000 € et le budget SPANC équilibré après une subvention du budget principal de 20 225 €.
- **1 budget Office de Tourisme** pour lequel le budget principal verse annuellement une subvention de fonctionnement : 320 000 € (sur 360 000 € prévus, au vu de l'amélioration de la taxe de séjour).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 du Budget Principal s'améliore en passant de 1 800 000 € à 2 200 000 €, principalement grâce à des rôles supplémentaires de CFE et d'IFER de plus d'1,2 millions d'euros, mais aussi grâce aux recettes affectées telles que la taxe GEMAPI et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Néanmoins, pour une lecture plus fiable, un retraitement des données telles que les intérêts d'emprunts et les dotations aux amortissements a été effectué et donne les résultats suivants :

Pour le Service Environnement : le résultat de fonctionnement est de **226 000 €**.

Pour le Service GEMAPI : le résultat de fonctionnement est de **147 000 €**.

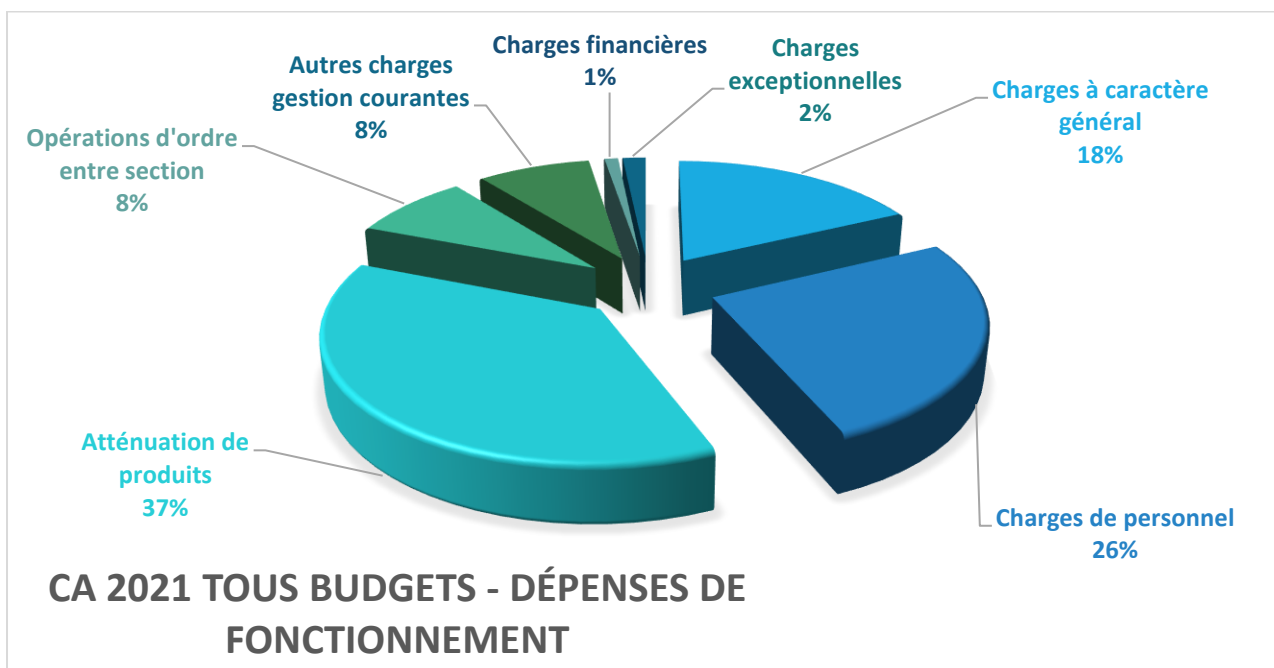
Pour les autres services du Budget Général : le résultat de fonctionnement est de 1 834 000 €. Mais hors rôles supplémentaires, **le résultat de fonctionnement est de 734 000 €**.

L'approche mise en œuvre permet de constater que même après retraitement, le résultat de fonctionnement de Grand Orb s'améliore. Néanmoins, il faut garder à l'esprit que les dotations de l'Etat sont en baisse permanente et que le paysage fiscal a été modifié en 2021 en remplaçant de la fiscalité directe par des allocations compensatrices et une fraction de TVA. Ces recettes pourraient subir une baisse incompressible si elles devenaient variables d'ajustement comme la dotation de compensation actuellement.

Pour appréhender pleinement la situation financière de Grand Orb, il est important de procéder à une vision consolidée des différents budgets, vision qui agrège l'ensemble des résultats de l'exercice 2021 et tient compte des reports de l'exercice antérieur. (Cf tableau en annexe 2).

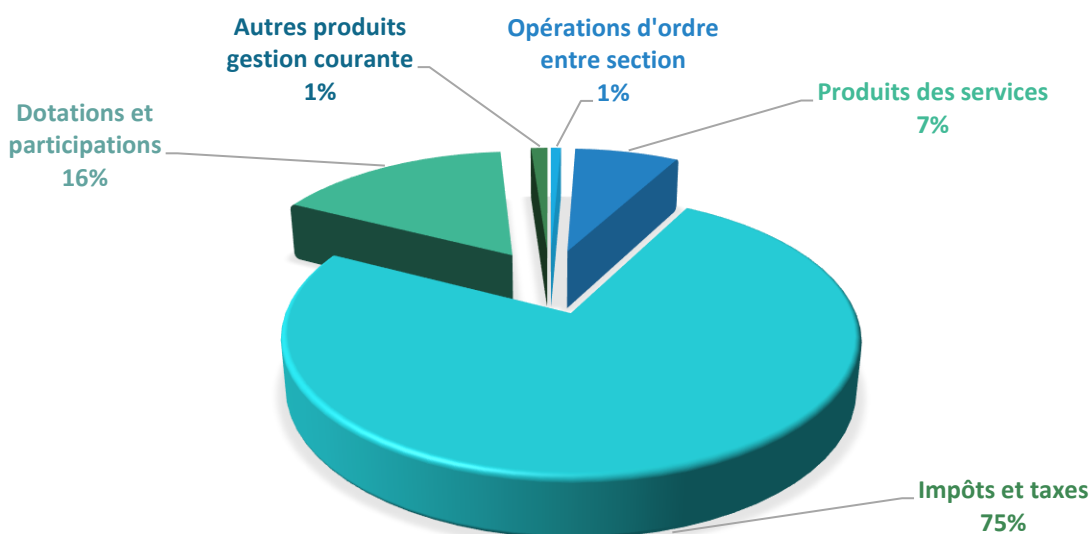
Le résultat global de clôture tous budgets confondus est de 5 927 108,47 € après restes à réaliser d'investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre		Réalisé 2020	Prévisions 2021	Réalisé 2021
011	Charges à caractère général	2 216 139,27 €	3 058 414,00 €	2 347 398,59 €
012	Charges de personnel	3 151 191,90 €	3 531 810,00 €	3 401 252,36 €
014	Atténuation de produits	4 759 218,02 €	4 888 560,00 €	4 878 970,06 €
022	Dépenses imprévues	- €	401 199,43 €	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	1 641 137,91 €	- €
042	Opérations d'ordre entre section	1 080 212,37 €	1 112 967,00 €	1 109 394,03 €
65	Autres charges gestion courantes	1 038 807,51 €	1 149 650,00 €	1 057 913,02 €
66	Charges financières	143 785,40 €	137 000,00 €	127 560,86 €
67	Charges exceptionnelles	45 771,17 €	275 800,00 €	216 009,20 €
68	Dotations aux provisions	- €	10 000,00 €	- €
TOTAL		12 435 125,64 €	16 206 538,34 €	13 138 498,12 €

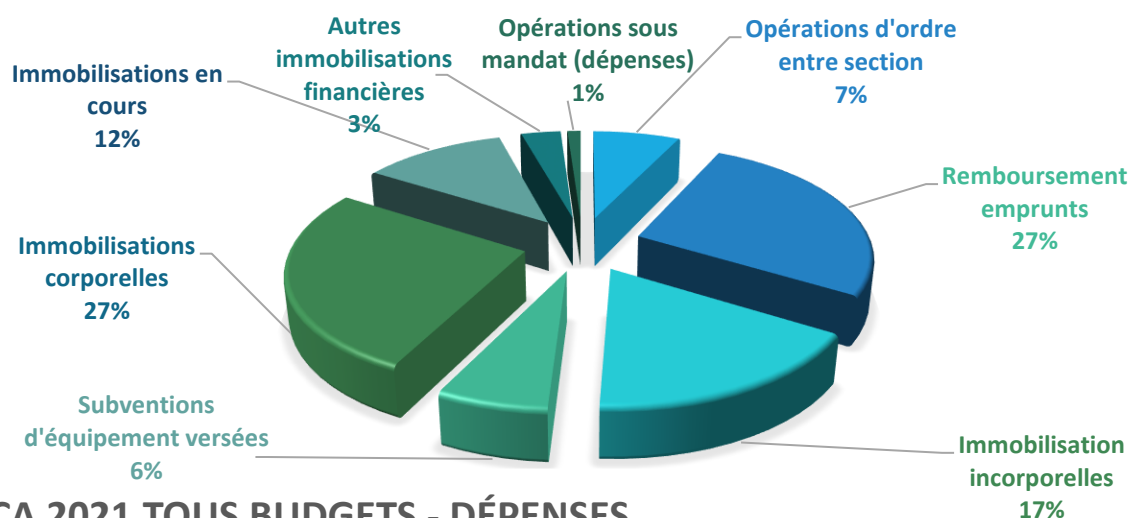
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



CA 2021 TOUS BUDGETS - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre		Réalisé 2020	Prévisions 2021	Réalisé 2021
013	Atténuations de charges	166 100,60 €	5 000,00 €	28 932,30 €
042	Opérations d'ordre entre section	85 635,52 €	107 525,00 €	107 220,17 €
002	Résultat antérieur	- €	2 214 523,34 €	- €
70	Produits des services	1 065 926,77 €	1 019 595,00 €	1 105 103,59 €
73	Impôts et taxes	10 606 969,49 €	10 191 762,00 €	11 437 404,24 €
74	Dotations et participations	2 083 678,83 €	2 493 633,00 €	2 505 353,69 €
75	Autres produits gestion courante	185 051,91 €	174 500,00 €	175 282,68 €
77	Produits exceptionnels	70 320,00 €	- €	23 242,48 €
TOTAL		14 263 683,12 €	16 206 538,34 €	15 382 539,15 €

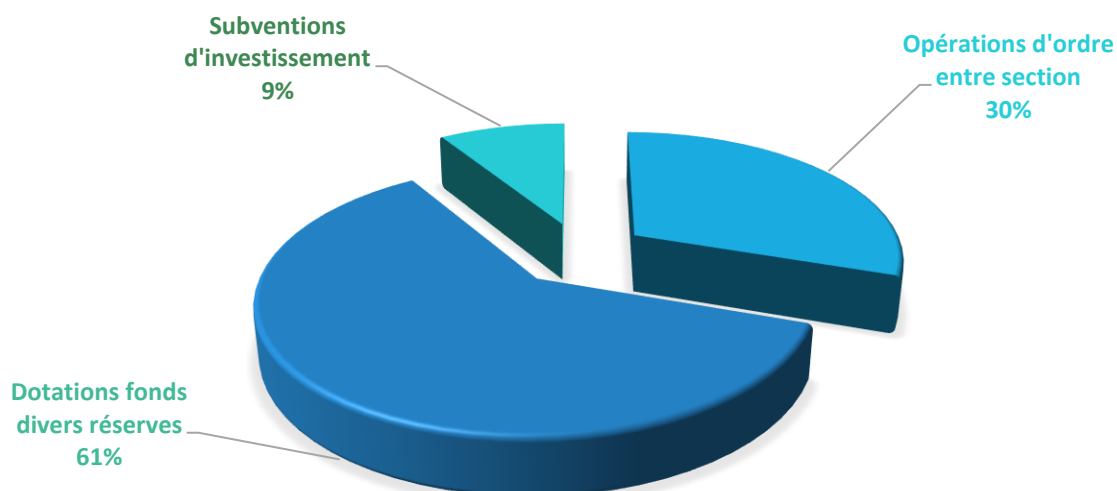
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



CA 2021 TOUS BUDGETS - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Réalisé 2020	Prévisions 2021	Réalisé 2021
020	Dépenses imprévues	- €	258 747,55 €	- €
040	Opérations d'ordre entre section	85 635,52 €	107 525,00 €	107 220,17 €
13	Subventions d'investissement (rembs	- €	- €	- €
16	Remboursement emprunts	408 763,43 €	412 600,00 €	400 931,72 €
20	Immobilisation incorporelles	125 626,07 €	586 087,00 €	258 555,93 €
204	Subventions d'équipement versées	366 178,13 €	500 435,00 €	96 878,45 €
21	Immobilisations corporelles	764 758,79 €	2 866 906,69 €	400 959,56 €
23	Immobilisations en cours	297 238,23 €	2 907 526,23 €	176 551,90 €
27	Autres immobilisations financières	24 492,50 €	49 000,00 €	48 985,00 €
4581	Opérations sous mandat (dépenses)	5 820,00 €	384 180,00 €	16 314,60 €
001	Résultat antérieur	- €	- €	- €
	TOTAL	2 078 512,67 €	8 073 007,47 €	1 506 397,33 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT



CA 2021 TOUS BUDGETS - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Réalisé 2020	Prévisions 2021	Réalisé 2021
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	1 641 137,91 €	- €
024	Produits de cession d'immobilisations	- €	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre section	1 080 212,37 €	1 112 967,00 €	1 109 394,03 €
10	Dotations fonds divers réserves	185 701,87 €	2 250 000,00 €	2 231 337,48 €
13	Subventions d'investissement	420 326,90 €	1 355 153,00 €	327 739,48 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	511 000,00 €	11 992,88 €
4582	Opérations sous mandat (recettes)	- €	390 000,00 €	- €
001	Résultat antérieur	- €	812 749,56 €	- €
TOTAL		1 686 241,14 €	8 073 007,47 €	3 680 463,87 €

2- INVESTISSEMENT – LES REALISATIONS 2021

La Communauté de communes a réalisé plus de **1 million d'euros de dépenses d'équipement**.

Les principales réalisations sont :

ENVIRONNEMENT

Réhabilitation extension déchèterie Bédarieux	127 703,18 €
Collecte sélective / bornes enterrées / composteurs / biodéchets	58 669,01 €
Actions OEKOMED	48 985,00 €
Bennes / plateau polybenne	41 460,00 €
Travaux Le Fraïsse (étanchéité toiture, clim bureau, panneaux acoustiques)	23 664,80 €
Mise aux normes quai de transfert de Taussac	21 879,60 €
Etude optimisation gestion des déchets	12 991,20 €
Fonds de concours cache conteneur	9 098,50 €
Réhabilitation déchèteries Lunas St Etienne	3 289,00 €

DEVELOPPEMENT DURABLE

Plan climat air énergie	20 334,00 €
Aide aux particuliers achat vélo électrique	15 070,56 €

ECONOMIE / AGRICULTURE

Acquisition plateforme numérique	47 400,00 €
Fonds de solidarité agricole	10 500,00 €
Aide à l'immobilier d'entreprise	8 648,69 €
Fonds de solidarité Occitanie	6 500,00 €

TOURISME

Base de loisirs (terrain de volley, clôture, aire de jeux, pompe, tables, podium)	29 714,54 €
Itinéraire patrimonial de Villemagne	21 600,00 €
Aménagement aire de camping cars Lamalou	16 314,60 €
Hameau de Dio	15 850,80 €
Aménagement espace trail	13 871,46 €
GR de Pays sentier 2 lacs	9 564,00 €
Création Via Ferrata (étude)	8 400,00 €
Itinéraire oenorando	1 954,00 €

SOLIDARITE

Fonds de concours aux communes	45 106,70 €
Equipements mutualisés	17 718,00 €

ETUDES

Urbanisme - PLUi	103 301,90 €
Urbanisme (PLU des communes)	33 127,94 €
Etude fonds friche (Bourgès)	8 866,80 €
Projet de territoire	4 140,00 €

TRAVAUX

Extension rénovation du siège	24 520,12 €
Travaux divers (siège, OT Lamalou)	22 012,01 €
Salle Les Combarelles (onduleurs, peinture)	9 710,88 €

ACQUISITIONS EQUIPEMENTS

Achat camion plateau service technique	26 850,00 €
Achat véhicule de service	24 791,76 €
Matériel informatique (ordinateurs, écrans, systèmes visio, vidéosurveillance)	23 888,86 €
Achat véhicule service rivière	19 634,76 €
Autres (chauffages, panneaux, drapeaux, percolateur, réfrigérateur)	13 674,29 €
Logiciels (compta/paie, urbanisme)	13 268,09 €
Divers équipements tech (rivière, environnement)	8 264,07 €
Mobilier	4 236,28 €

CONCLUSION

La situation financière de la Communauté de communes est saine : la capacité d'autofinancement nette est importante et l'endettement est faible.

La capacité d'autofinancement nette, d'un montant de 2,8M€, représente 19 % des recettes réelles de fonctionnement. Même après retraitement des rôles supplémentaires, elle est de 1,7M€, soit 12 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il est communément estimé qu'un taux d'épargne nette entre 5 et 10 % des recettes de fonctionnement fait état d'une situation financière saine.

La Communauté peut rembourser sa dette avec sa capacité d'autofinancement brute en un an. Cette situation est principalement imputable à un endettement faible qui représente 20 % des recettes réelles de fonctionnement (24 % en 2020).

Rappelons que l'Etat estime sa limite supérieure à 12 ans.

II – Le contexte national et ses impacts pour Grand Orb

La loi de finances 2022 est dans la lignée des lois de finances précédentes, soit une stabilisation du montant de la DGF. Certains critères de péréquation des ressources ont été modifiés (cf. FPIC ci-dessous), et l'obligation de reversement de la taxe d'aménagement des Communes à la Communauté de Communes a été mise en place, en fonction des équipements publics à la charge de chacun.

1 – La DGF

La DGF est maintenue à son niveau des quatre dernières années, soit 26,8 milliards d'euros.

La Dotation d'Intercommunalité de la Communauté de Communes GRAND ORB devrait diminuer de 5 % en 2022 (22K€) du fait de la baisse de la dotation de garantie.

Le coefficient d'intégration fiscale augmente de 0,28 à 0,30 mais sans impact sur le montant global.

	2020	2021	2022
Coefficient d'intégration fiscale	0,287748	0,280877	0,304223
POTENTIEL FISCAL CC	250	242	290
POTENTIEL FISCAL MOYEN	301	308	308
Dotation de base	108 105 €	103 298 €	111 883 €
Dotation de péréquation	277 100 €	274 801 €	273 461 €
Total DGF spontanée	385 205 €	378 099 €	385 344 €
Garantie	77 993 €	61 422 €	32 200 €
Contribution au redressement des finances publiques			
TOTAL Dotation d'intercommunalité	463 198 €	439 521 €	417 545 €
TOTAL Dotation d'intercommunalité plafonnée	463 198 €	439 521 €	417 545 €
Dotation d'intercommunalité / habitant	19 €	18 €	17 €

2 - Les allocations compensatrices et la dotation de compensation

Le contexte législatif

La dotation de compensation est écrêtée de 2,20 %, soit -18K€, afin de financer le gel du montant de la DGF au niveau national.

L'allocation compensatrice des locaux industriels pour la taxe sur le foncier bâti et la CFE, mise en place en 2021, devrait rester stable.

Allocations compensatrices	2020	taux d'évolution	2021	taux d'évolution	2022
Taxe d'habitation	326 714				
Taxe foncière (condition modeste)	40		-		-
Taxe professionnelle (ZAT)	63 048	13,09%	71 301	-5,00%	67 736
Locaux industriels			660 466	0,00%	660 466
Dotation de compensation	869 038	-1,97%	851 923	-2,20%	833 181
TOTAL	1 258 840	25,81%	1 583 690	-1,41%	1 561 383

3 – Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC)

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) a été mis en place en 2012. C'est un fonds de péréquation horizontale qui est alimenté par un prélèvement sur les ressources des ensembles intercommunaux au potentiel financier élevé. Ces sommes sont reversées aux ensembles intercommunaux moins favorisés. Le montant des ressources du FPIC est fixé à 1 milliard d'euros depuis 2020.

La Communauté de Communes est bénéficiaire.

En 2022, le mode de calcul du potentiel financier agrégé et de l'effort fiscal agrégé change. Les ressources suivantes sont intégrées dans le potentiel financier agrégé :

- Les droits de mutation,
- La taxe locale sur la publicité extérieure,
- L'imposition forfaitaire sur les pylônes électriques,
- La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires,
- La taxe additionnelle à la taxe sur les installations nucléaires de base.

Quant à l'effort fiscal des Communes, il ne tiendra plus compte des produits intercommunaux.

Nous ne connaissons pas l'impact de cette réforme sur le montant perçu par la Communauté de Communes. Il aura lieu de façon lissée entre 2023 et 2028 (pas d'impact sur 2022).

4 – Les attributions de compensation

Le contexte législatif

Le reversement aux communes :

Le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU) applicable de droit aux communautés de communes est bâti sur les éléments suivants :

L'EPCI perçoit la totalité de la fiscalité sur les entreprises à la place de ses communes membres, produit qu'elle doit obligatoirement reverser aux communes membres sous la forme d'une **attribution de compensation** (AC) figée dans le temps.

Cette attribution de compensation est également réduite du montant des charges transférées par les communes, afin de donner à l'EPCI les moyens de financer les compétences transférées.

L'attribution de compensation garantit donc à l'EPCI et aux communes un niveau de ressources acquis.

La Communauté de communes doit financer grâce à la croissance de ses produits l'évolution des charges transférées et les communes membres doivent ainsi neutraliser la perte du dynamisme du produit fiscal transféré par la perte de l'évolution des charges transférées.

Qu'en est-il pour Grand Orb ?

Les attributions de compensation 2021 sont d'un montant de 3 979 538 €.

Elles tiennent compte des transferts de charges réalisés depuis la création de GRAND ORB et de la prise en compte du paiement des documents d'urbanisme de chaque commune, des services mutualisés et des reversements d'IFER.

Le montant prévisionnel pour 2022 est de 3,9 millions d'euros.

5 – La fiscalité

- Les bases d'imposition (hors locaux professionnels) évoluent comme l'inflation (IPCH) au 1^{er} novembre 2021, soit 3,4 %,

Le produit fiscal de la CCGO a augmenté de 6 % en 2021 (hors rôles supplémentaires), malgré la mise en place des différentes réformes qui conduisent à une baisse du produit fiscal des 4 taxes historiques (TH, TF et CFE) de 45 %, soit 2,2M€, compensée par :

- La fraction de TVA nationale qui remplace le produit de taxe d'habitation des résidences principales : 2,2M€,
- La compensation perçue pour l'abattement de 50 % de la valeur locative des locaux industriels : 660K€.

Cette hausse de 6 % est permise par l'évolution des taxes suivantes :

- Produit de CVAE : +28 %
- IFER : +22 % (rattrapage de l'éolien 2020 sur Lunas)
- TASCOT : +4 %

En outre, des rôles supplémentaires de CFE et d'IFER d'1,2M€ ont été perçus en 2021.

En 2022, les prévisions sont construites de la façon suivante :

- Les bases de la taxe d'habitation des résidences secondaires, des taxes foncières, et des locaux industriels évoluent de 3,4 %. De même pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- Le produit de CVAE perçu en 2022 est celui payé par les entreprises au titre de l'année 2020. Il diminue de 15 %.

De ce fait le produit fiscal global devrait se stabiliser voire légèrement diminuer par rapport à 2021 (simulation faite à partir des données fiscales issues des rôles généraux sur l'état 1386-RC fourni par la DGFIP en fin d'année).

Etat 1386-RC (produits issus des rôles généraux)		2020		2021		2022
BASES	Taxe d'habitation	23 261 330	-74%	6 046 294	3%	6 251 868
	Taxe foncière sur pptés bâties	24 448 037	-6%	22 946 000	2%	23 359 028
	Taxe foncière sur pptés non bâties	320 931	0%	319 404	3%	330 264
	Cotisation foncière des entreprises	6 661 890	-14%	5 747 506	0%	5 759 001
TAUX	Taxe d'habitation	10,90%	0%	10,90%	0%	10,90%
	Taxe foncière sur pptés bâties	0,50%	0%	0,50%	0%	0,50%
	Taxe foncière sur pptés non bâties	5,54%	0%	5,54%	0%	5,54%
	Cotisation foncière des entreprises	31,56%	0%	31,56%	0%	31,56%
PRODUIT 4 TAXES	Taxe d'habitation	2 535 485	-74%	659 046	3%	681 454
	Taxe foncière sur pptés bâties	122 240	-6%	114 730	2%	116 795
	Taxe foncière sur pptés non bâties	17 780	0%	17 695	3%	18 297
	Cotisation foncière des entreprises	2 102 492	-14%	1 813 913	0%	1 817 541
TOTAL 4 TAXES		4 777 997	-45%	2 605 384	1%	2 634 086
CVAE		682 763	28%	872 342	-15%	738 608
IFER		412 698	22%	502 552	0%	502 552
TAFNB		31 224	-1%	30 948	0%	30 948
TASCOM		195 233	4%	202 940	0%	202 940
GEMAPI		457 642	-6%	430 652	0%	430 652
TVA (remplacement TH)				2 230 291		2 297 200
TOTAL PRODUIT FISCAL		6 557 557	5%	6 875 109	-1%	6 836 986
FNGIR		- 877 590	0%	- 877 590	0%	- 877 590
TOTAL après prélvt FNGIR		5 679 967	6%	5 997 519	-1%	5 959 396

TEOM	PRODUIT	2 679 737	14%	3 043 135	4%	3 152 688
------	---------	-----------	-----	-----------	----	-----------

CHAP 74	CFE - allocation compensatrice abatt 50% Ets Industriels	652 667
	TFB - allocation compensatrice abatt 50% Ets Industriels	7 799
	GEMAPI - allocation compensatrice abatt 50% Ets Industriels	26 990

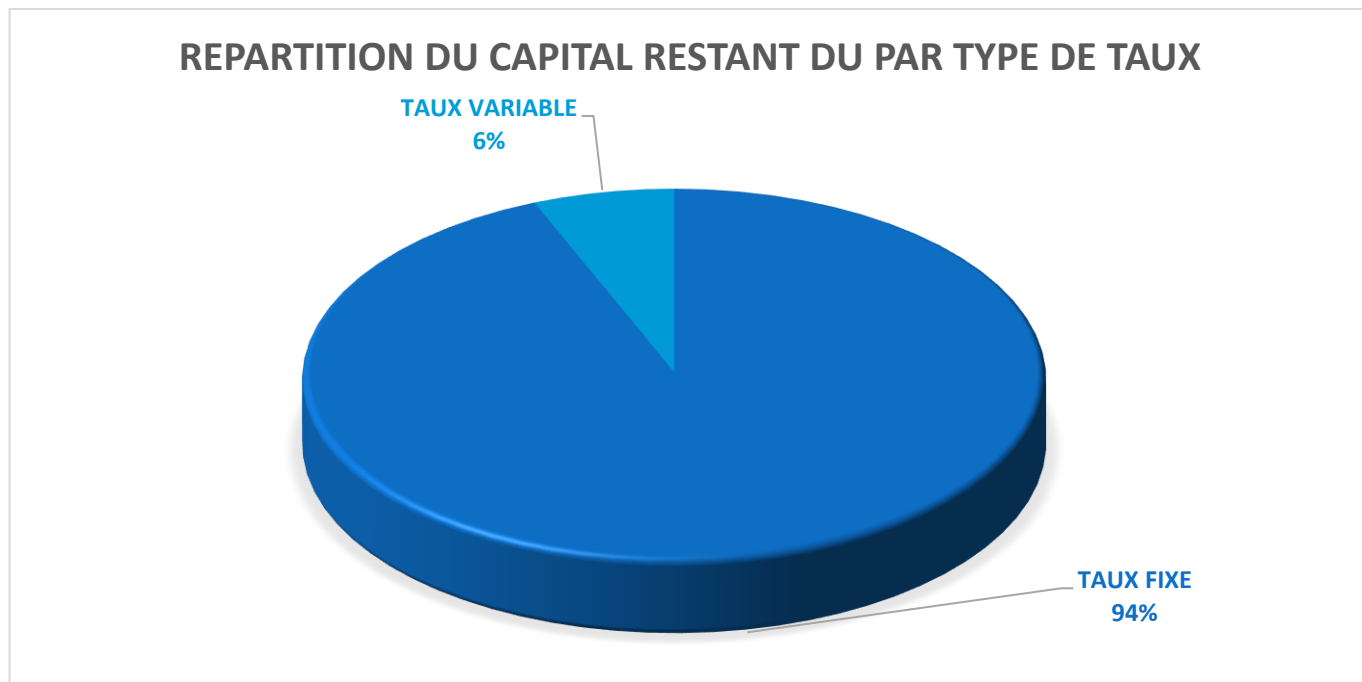
Afin de correspondre au total du chapitre 73 « impôts et taxes » du CA 2021, il faut ajouter au total du produit fiscal les rôles supplémentaires (CFE 763 713 €, IFER 450 670 €, GEMAPI 25 113 €, TEOM 4 737 €), le FPIC (254 040 €) et les attributions de compensation négatives (11 430,24 €). Le reliquat correspond aux avances versées mensuellement par l'Etat.

NB : le code couleur utilisé fait apparaître les allocations compensatrices versées par l'Etat afin de compenser l'abattement de 50 % sur la valeur locative des établissements industriels.

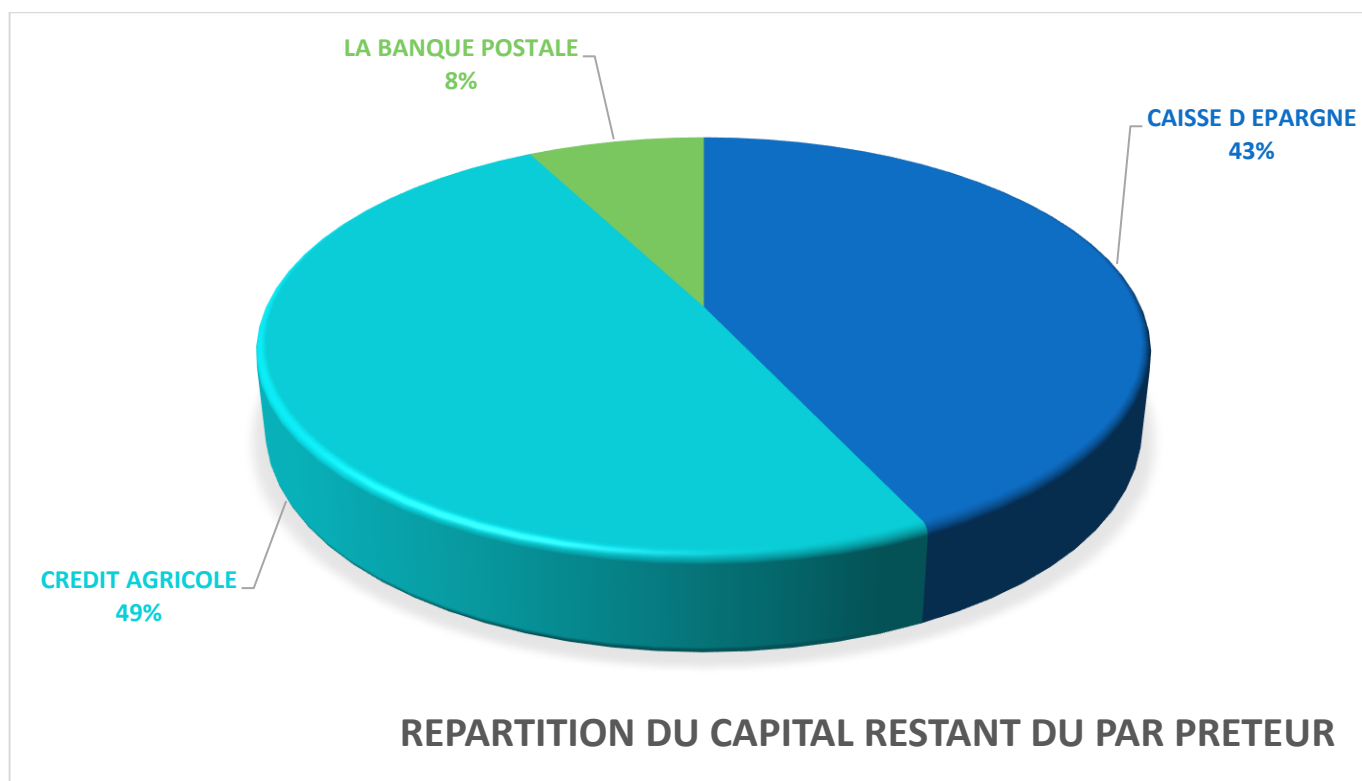
III – La dette

L'encours de dette est de 3 008 640 € au 31/12/2021.

La dette est composée de 32 emprunts, majoritairement en taux fixe :



L'encours a été contracté équitablement auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne :



La dette de la Communauté de communes est saine, puisqu'elle ne présente aucun risque à la hausse. Avec une capacité de désendettement d'un an, ses marges de manœuvre en termes d'endettement sont importantes, à condition de conserver le même niveau de capacité d'autofinancement.

En 2022, l'emprunt contracté pour l'extension de la déchèterie de Bédarieux fera augmenter l'encours de dette à 3 508 640 € mais n'entachera pas la capacité de désendettement de Grand Orb.

Les dépenses réelles de fonctionnement ne devraient pas augmenter de plus de 2 % et le besoin de financement devrait se limiter à 3,3 millions d'euros. Il sera couvert par l'excédent d'investissement reporté, une affectation du résultat reporté et/ou, dans une moindre mesure, par le recours à l'emprunt.

IV – Les engagements pluriannuels envisagés

La Communauté de communes Grand Orb a établi une programmation de ses investissements jusqu'à l'horizon 2024.

Les engagements pluriannuels envisagés sont présentés en Annexe 1.

Le financement de ces investissements est variable selon les opérations :

- **Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**
- **Les fonds de concours aux communes (projets)**
- **Les équipements techniques mutualisés**
- **Le renouvellement des bennes et des bacs du service Environnement**
- **Le renouvellement des équipements de déchèteries**
- **Le renouvellement du matériel de compostage et de broyage**
- **Le renouvellement du matériel roulant du service Environnement**
- **La mise en conformité du parc des déchèteries et du quai de transfert**
- **Les fonds de concours cache conteneur**
- **Les opérations sur les berges et digues / GEMAPI**
- **Les aides à l'immobilier d'entreprises**
- **L'aménagement de la base de loisirs**
- **Le fonds friche du site Bourgès**
- **Le tiers lieu culturel**

V- Les orientations budgétaires 2022

Pour 2022, Grand Orb propose ses nouvelles orientations dans le cadre de son projet de territoire centré sur **trois axes principaux** :

-  Soutenir l'emploi et l'activité économique, touristique et thermale
-  Agir pour un territoire solidaire, équilibré et durable
-  Proposer un territoire attractif où il fait bon vivre

La feuille de route d'orientations et d'actions pour 2021/2026 a été approuvée à l'unanimité par la conférence des Maires le 14 janvier 2021.

Pour 2022, nous poursuivons les actions du projet de territoire. L'ensemble des commissions se sont réunies.

1) Soutenir l'emploi et l'activité économique, touristique et thermale :

La Communauté de communes Grand Orb a mis en place un service de développement économique pour accueillir les porteurs de projets et dynamiser le commerce de proximité.

Développement Économique et Emploi

Service de développement économique : 2 ETP : Développeur économique et Manager de commerces

Ce service est en activité depuis un an (avril 2021) et permet de disposer d'une interface unique pour renseigner et orienter les porteurs de projet et les entreprises du territoire. Cela permettra de faciliter les démarches administratives des entrepreneurs. Ce service représente aussi l'interlocuteur privilégié du Club des ambassadeurs.

- Dynamisation du commerce de proximité

Le poste de manager de commerce permet d'animer et de fédérer les commerces des centre villes. Il apporte également son soutien pour dynamiser la transmission et l'installation de nouveaux commerces.

L'actualité de la place de marché locale digitale à l'échelle de Grand Orb

Cette action a pour but de soutenir l'activité des commerces de proximité en tenant compte des nouveaux comportements des acheteurs. Il permet d'améliorer la visibilité des entreprises, commerces et producteurs locaux tout en facilitant l'accès aux produits et services qu'ils proposent.

Plusieurs opérations ont été valorisées pour relancer la place de marché locale : le grand KDO, les chèques-cadeaux en faveur des agents des collectivités.

Au global, c'est 56 600 € d'impact sur l'économie locale en 2021.

Le nombre de commerce adhérent est de 111 commerces, soit 14 communes représentées.

Un travail est également conduit pour le recensement des locaux vacants sur le territoire (surface, prix, cartographie, contact du propriétaire...).

L'inscription budgétaire 2022 prévoit de maintenir une opération Grand KDO (20 000 €), Chèque KDO Local pour les entreprises et collectivités (5 000 €) et différents concours radio (3000 €)

Création d'une offre d'accueil des activités économiques

- Parc Régional d'Activité Economique (OZE) Cavallé-Coll

Installations réalisées sur la tranche 1 : FERRINI, BEDRINES, la Médecine du travail (AIST) et la boulangerie « Vivien et Rébecca ».

Un protocole de vente est en cours avec la région pour l'acquisition des terrains sur la commune de la Tour sur Orb par l'entreprise Pierre Fabre.

- Projet Immobilier d'entreprises

Il est proposé que Grand Orb s'engage dans un projet immobilier d'entreprises afin de créer une offre et favoriser les installations.

En effet, nous constatons des besoins en immobilier d'entreprises de petites unités. **Grand Orb se propose de porter un projet « d'immobilier d'entreprise » sur un terrain du parc OZE afin de proposer des locaux.**

Inscription d'un crédit d'étude de **10 000 €**.

- Règlement d'attribution des aides financières au titre de l'immobilier d'entreprises

Grand Orb poursuit le **programme financier** pour soutenir le développement économique local, en partenariat avec la Région Occitanie.

En 2022, il sera proposé un régime d'aides aux entreprises afin de soutenir le développement local, favoriser la création d'emplois et renforcer l'attractivité économique du territoire.

Inscription budgétaire : 100 000 € et restes à réaliser de 20 200 € attribués à l'entreprise BEDRINES

- Travaux sur les propriétés Grand Orb des immobiliers d'entreprises : 70 000 euros

Des travaux d'entretien sont à prévoir sur les propriétés de la communauté de communes.

Sur le bâtiment de **l'AGORA**, des travaux d'étanchéité de la toiture sont à prévoir.

Sur le **site industriel Médical Tubing**, raccordement électrique et travaux de toiture.

- Animation Club des Ambassadeurs

Le partenariat avec le Club des Ambassadeurs se poursuit et de nouvelles actions seront mises en place permettant de créer un réseau des entreprises du territoire (actions à poursuivre : forum de l'emploi, formation professionnelle etc)

Réunion du 25 novembre du Club des Ambassadeurs a permis de présenter les enjeux économiques du territoire Grand Orb.

A la demande des entreprises du territoire, une réflexion est engagée sur **les solutions d'hébergement à proposer pour les apprentis des entreprises avec des offres locatives de courte durée.**

Le Forum de l'emploi « Orb Job » en partenariat avec pôle Emploi et à l'initiative du Club des ambassadeurs sera organisé **le jeudi 31 mars 2022.**

Agriculture

Pour 2022, il est prévu 60 000 € sur les orientations sur le budget pour les études et l'acquisition foncière de terrains agricoles (achat et études).

Il est prévu également une enveloppe de 5 000 € pour les animations.

Une inscription budgétaire sera proposée de 65 000 €.

Tourisme et projets d'aménagement touristique

L'objectif général est de continuer à faire de Grand Orb une destination touristique et thermale à part entière.

Pour cela, les projets présentés ci-après s'inscrivent dans la feuille de route du projet de territoire en essayant de conforter le plus possible nos atouts touristiques :

- Mieux connecter au territoire de Grand Orb les deux sites majeurs avec des marques reconnues : Caroux et Salagou,
- Valoriser les espaces naturels de Grand Orb,
- Patrimoine,
- Œnotourisme,
- Thermalisme.

Grand Orb est adhérent au Syndicat Mixte du Grand Site du Salagou – Cirque de Mourèze et poursuit la réalisation du sentier des deux lacs. Augmentation du montant de l'adhésion.

Pour 2022, création d'un topo numérique pour la promotion et de valorisation du GR de Pays « Entre deux lacs : Avène – Salagou »

La réalisation pourrait être subventionnée à hauteur de 50 % (Leader + contreparties Leader). Le budget prévisionnel proposé est de 6 000,00 € (Restes à réaliser)

♦ Valoriser les espaces naturels de Grand Orb

Valoriser les activités de pleine nature

Pour 2022, équipement d'un nouveau secteur d'initiation : site d'escalade de Caussanel à la Tour sur Orb.

Valorisation de l'eau comme produit d'appel et d'activités touristiques

- Valorisation du lac des Monts d'Orb comme site d'activités de pleine nature : Etude pour la création d'un accès et d'un embarcadère

La création d'un embarcadère sur le lac offrirait de bonnes conditions d'accueil pour les pratiquants et les prestataires : pêche et canoë-kayak (+ les secours pompiers). Cet aménagement inscrirait le lac comme un site majeur d'activités de pleine nature.

Le budget pour cette étude est de 4 332 € TTC (RAR). Il est proposé de prévoir un complément d'étude de 10 000 euros pour travailler sur une valorisation globale du lac.

Renforcer l'offre de sentiers VTT et pédestres

- Requalification et thématisation des itinéraires VTT et pédestres

L'objectif est de proposer une requalification des itinéraires en offrant notamment une meilleure répartition des parcours sur le territoire de Grand Orb (thématisation des boucles du GRP Haut Languedoc et Vignobles, modifications des sentiers d'intérêts territoriaux du Pays pour passer en PR, qualification des itinéraires VTT avec des parcours spécifiques Enduro, DH et Cross-Country...). Proposer également l'extension et la création de nouveaux itinéraires. Cette action comprend les travaux d'aménagement et la création des outils de communication.

Cette opération pourrait être subventionnée à hauteur de 80 % (Leader + Conseil Départemental de l'Hérault).

Le budget prévisionnel proposé est de 40 000,00 € HT (Restes à réaliser)

♦ Oénotourisme

Aménagement d'un itinéraire « OénoRando » au départ de la cave coopérative d'Hérépian

Création d'un itinéraire pédestre qui valorise le patrimoine viticole de l'appellation IGP Haute Vallée de l'Orb. Ce projet est réalisé en partenariat avec le syndicat des vins IGP Haute Vallée de l'Orb, la cave coopérative d'Hérépian, le CDRP 34 et le Département de l'Hérault.

- Le tracé propose un itinéraire principal et une variante qui valorise les paysages viticoles de Grand Orb avec l'objectif d'avoir des retombées économiques pour la cave coopérative d'Hérépian et les deux caves particulières du Pradal.
- Obtention des conventions de passage avec les propriétaires privés.

Un budget total de l'opération est d'environ 20 000,00 € (maitre d'ouvrage : CDRP 34) avec une participation de Grand Orb de 4 000,00 € (reste à réaliser 1954 €).

♦ Thermalisme

Accompagner les pôles thermaux dans une dynamique de complémentarité Santé - Bien-être

Une convention de partenariat a été signée avec Hérault Tourisme afin d'être accompagné pour la mise en œuvre d'une stratégie touristique et la mise en place d'un plan d'actions mutualisé pour une mise en marché de la destination Grand Orb (réalisation de contenus éditoriaux, partage des outils de gestion relation client, accueils presse, influenceurs, web media...).

♦ Aménagement de la base de loisirs la Prade de Lunas :

La Base de loisirs est propriété de Grand Orb et accueille chaque année 25 000 visiteurs, ce site permet de disposer d'un espace ouvert aux activités de pleine nature.

Pour 2022, il s'agit d'aménager un accueil de pleine nature et un espace évènementiel intégré dans le paysage pour l'organisation des festivités.

L'aménagement de cet espace doit être conçu comme un paysage naturel pouvant être traversé par les promeneurs en temps ordinaire, et lors des spectacles d'avoir une scène avec des gradins.

L'aménagement de cet espace permettra également d'accueillir un bâtiment ayant pour vocation d'abriter des activités de plein air en relation directe ou non avec le plan d'eau (accueil VTT, Randonnées, canoés...).

Un bâtiment « sanitaires » sera intégré au site.

Cet espace sera réalisé avec une architecture paysagère en tenant compte du milieu naturel du site.

L'estimation du projet est de 650 000 € HT. Cette opération pourrait être financée à hauteur de 80 % (Etat, Région, Département)

Pour 2022, il est prévu une inscription budgétaire de 250 000 € TTC

La base de Loisirs de Lunas est un équipement de loisirs qui mérite de se moderniser avec des espaces de commercialisation et d'animation. Un projet est à l'étude comprenant également **l'accueil d'une aire de camping-car pour poursuivre l'aménagement à l'échelle Grand Orb.**

Promotion touristique du territoire

A ces projets s'ajoute **la promotion touristique** du territoire effectuée **par l'Office de Tourisme Grand Orb**, qui a pour mission principale : l'accueil, la promotion et l'animation touristique.

La démarche de demande de classement de l'office en catégorie 1 sera poursuivie en 2022.

Grand Orb a signé une convention d'objectifs et de moyens avec l'EPIC qui prévoit le versement communautaire d'une subvention d'équilibre.

Pour rappel, le versement de la Communauté de communes Grand Orb à l'EPIC (Office de Tourisme Grand Orb) **a été maintenu à 320 000,00 € en 2021.**

La compensation de la collecte de la taxe de séjour demandée a permis d'encaisser 90 000 euros sur la perte de recettes liées à la crise COVID

En 2022, la subvention d'équilibre sera donc maintenue au montant de 320 000 €

La promotion touristique et thermale entre essentiellement dans le cadre de l'activité de l'Office de Tourisme. Les actions de communication seront poursuivies par l'Office de Tourisme Grand Orb et ciblées sur la promotion du tourisme vert et du thermalisme.

♦ **Requalification et modernisation du Bureau d'Information Touristique de Lamalou-les-bains**

L'office de tourisme de Lamalou les bains est situé 1 avenue Capus, sur un axe principal de la commune.

Depuis plus de 20 années, la station a développé un véritable savoir-faire dans la prise en charge pluridisciplinaire des maladies chroniques.

Aujourd'hui, tant les centres de rééducation que les thermes évoluent pour être en mesure de répondre aux besoins de soins d'un plus grand nombre de patients et d'affections.

De ce fait l'office de tourisme accueille beaucoup de personnes en situation de handicap.

La rampe d'accès PMR est non conforme et le monte personnes n'est pas aux normes européennes et donc non conforme également.

Une mise aux normes des accès est impérative. Les travaux comprendront la démolition de l'aménagement existant devant l'office, la création d'une rampe d'accès conforme avec garde corps, la création d'un nouvel escalier donnant vers le passage piétons et vers les halles.

Il est proposé dans le même temps de mettre en valeur l'entrée de l'office avec des espaces fleuris et point d'eau, création d'une terrasse semi-couverte avec mobilier urbains et couverture WIFI lié à l'office de tourisme...

L'estimation du projet est de 105 000 € HT. Cette opération pourrait être financée à hauteur de 80 % (Etat, Région, Département).

Pour 2022, l'inscription budgétaire proposée est de 50 000 €.

♦ **Recherche de nouveaux hébergements touristiques sur le territoire Grand Orb**

Un travail d'accompagnement sera conduit à la demande de la Mairie du Poujol sur Orb pour le montage juridique et financier du projet de rénovation de l'ancien bâtiment de l'hôtel des Cévennes pour crée un lieu d'accueil touristique.

Inscription budgétaire 2022 : 10 000 €

2) Agir pour un territoire solidaire, équilibré et durable

♦ **Mise en œuvre de la solidarité territoriale**

Grand Orb a réalisé en 2021 près de 50 000 € d'investissements d'équipements à mutualiser avec les communes.

Il s'agit de barnum, tables, chaises, podium, desherbeur thermique ... qui seront prêtés aux communes après signature d'une convention de mise à disposition. Les modalités prévoient que le matériel sera transporté par les services techniques des communes.

Pour 2022, pour compléter ces équipements à mutualisés il sera proposé d'inscrire au budget **25 000 € d'investissements supplémentaires** (dont 9 625 € restant à dépenser dans les restes à réaliser 2021).

En complément, suite aux réponses des questionnaires envoyés aux communes, il est prévu **un nouveau règlement de solidarité** permettant le versement d'un fonds de concours augmenté de **7 000 € par communes soit 168 000 € sur le mandat** pour participer aux prestations d'entretien (Tractopelle, Mini-pelle, Epareuse, Nacelle, Balayeuse)

Ce nouveau règlement de solidarité sera inscrit dans les orientations 2022.

Le montant global est fixé à 960 000 € sur le mandat soit 40 000 € par commune

Grand Orb a la volonté de poursuivre la mutualisation avec les communes membres.

♦ Pôle service aux habitants

Ce pôle représente les services destinés aux habitants du territoire : Culture, école de musique, musée, enfance et jeunesse...

Pour 2022, nous proposons les orientations suivantes :

♦ Politique de la ville :

Grand Orb a pris la compétence « politique de la ville » au 1^{er} janvier 2018.

Dans le cadre du Quartier Prioritaire de la Ville de Bédarieux, un comité technique, et un comité de pilotage valident les projets.

Prorogé jusqu'en 2022, suite à la circulaire ministérielle du 22 janvier 2019, le contrat de ville est dans une année de transition. En effet, une instruction du 14 décembre 2021 adressée aux préfets précise les modalités de l'évaluation locale des contrats de ville. L'évaluation a vocation, d'une part, à rendre compte de la mise en œuvre et des résultats du programme d'actions et, d'autre part, à apprécier le fonctionnement et l'impact du contrat. Ces travaux prépareront la prochaine contractualisation.

En parallèle de ce travail partenarial, les actions du service s'inscriront pour 2022 dans la continuité avec la reconduction des subventions aux associations ; du Programme de Réussite Éducative (PRE) et d'une action REEAP - Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents.

Ces actions et leur pilotage bénéficieront de dotations des partenaires et de l'État en 2022.

Pour 2022 il est prévu une dépense de fonctionnement de 167 160 € et 94 143 euros de recettes.

49 518 € des dépenses sont neutralisées par l'attribution de compensation de la ville de Bédarieux.

En investissement, des travaux sont à prévoir pour disposer d'un nouveau bureau et d'une salle de réunion. La mairie de Bédarieux mettra à disposition le bâtiment à titre gracieux permettant de réaliser les travaux d'aménagement sur l'étage par Grand Orb.

Pour 2022, il est prévu une enveloppe **de 30 000 € d'investissement** pour l'aménagement d'un bureau et d'un espace de travail ouvert. Une convention à titre gracieux sera signée avec la commune de Bédarieux.

♦ Enfance et jeunesse :

Le portail famille se met en place pour proposer une interface par laquelle les familles peuvent effectuer leur démarche d'inscription en ligne et bénéficier des informations nécessaires au fonctionnement des structures utilisant ce portail.

Les crèches associatives : soutien financier prenant en compte les nouvelles règles d'attribution des prestations de service versées par la CAF de l'Hérault.

Le Relais Petite Enfance des Hauts Cantons :

- Reprise de l'activité au 1^{er} mars sur le territoire redessiné (CC Grand Orb et CC Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc)
- Actions autour de la promotion de l'accueil individuel et de la valorisation du métier d'Assistant Maternel

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Grand Orb ; échanges avec les autres ALSH du territoire :

- Organisation d'une journée d'activités et de rencontre inter ALSH
- Mise en place d'un système de prêt de matériel d'animation

♦ **Programme pour les associations du territoire Culture, vie associative et sport**

Grand Orb reconduira l'accompagnement financier des associations du territoire sur les événements à rayonnement intercommunal.

Une étude au cas par cas sera appliquée pour le versement de la subvention.

Enveloppe budgétaire 2022 : **50 000 €**

♦ **Carte GO PASS**

Pour 2022, il est proposé une dépense de 25 200 €.

Cette action mobilise 27 partenaires pour les activités des familles sur le territoire l'été.

Le prix de la carte est de 18 € et génère une recette de 8 640 €.

Subvention d'Hérault Sport demande à hauteur de 1 000 €.

♦ **Culture :**

La jeunesse est au cœur du projet culturel 2022 : en lien avec les artistes, la création, la programmation, le jeune public est à l'honneur.

Programmation de spectacles vivants dans les communes

Début d'une programmation itinérante estivale dans la rue, autour de la Fête de Grand Orb (11 juin).

Proposition d'une programmation en salle autour du Jeune public et de la jeunesse en fin d'année.

Interventions en temps scolaire en partenariat avec l'Education nationale et auprès des collèges et lycée

Continuité des interventions dans les primaires et maternelles en lien avec les projets pédagogiques des enseignants. Accueil de spectacles dans l'enceinte des écoles.

Participation des établissements à des projets nationaux : « La classe, l'œuvre » « Les enfants du patrimoine »

Proposition d'ateliers et d'intervention d'artistes auprès des collégiens et lycéens afin de créer le lien entre le public adolescent et les salles de spectacles.

Accueil de projets de territoire avec le jeune public

Deux projets de territoires sont proposés en lien avec les collégiens : l'un sur la ligne de train, l'autre pour la création d'une pièce de théâtre.

Ecole de musique Grand Orb,

L'école de musique investit dans un logiciel de gestion afin de centraliser ses outils et de gagner en efficacité.

Ouverture aux partenariats associatifs par le biais de conventions.

Intervention de l'école sur plusieurs communes pour les concerts en extérieur et en lien avec le patrimoine. Investissement dans de l'achat de matériels techniques afin d'être autonome lors des concerts et auditions.

Orientations budgétaires 2022 : 197 000 € en dépenses

Animation des espaces muséographique

Exposition temporaire « Les Santibellis » de Mai à Octobre.

Achat du logiciel « Micro-Musée » de gestion de la collection dans le cadre du récolement (inventaire)

Début des travaux de rénovation des outils technologiques du musée (diaporama, sono, ordinateur).

Aide à l'animation du Réseau des Musées de Grand Orb.

Suite au deux dernières années 2020 et 2021 qui avaient fait baisser le budget du service suite à la crise COVID.

Les perspectives budgétaires 2022 de l'action culturelles sont estimées à 166 500 € et se rapprochent de l'année de référence (Dépenses CA 2019 : 197 558 €).

Tiers Lieux Culturels

La Communauté de communes Grand Orb s'engage auprès de la jeunesse, notamment en proposant des actions culturelles dans les écoles du territoire, en soutenant la création artistique avec les habitants et en travaillant avec les acteurs culturels locaux.

Afin de renforcer et de structurer ces actions culturelles envers et pour la jeunesse et les habitants, la Communauté de communes Grand Orb porte le projet de l'Espace Culturel Baldy (tiers lieu culturel).

Le Tiers lieu culturel est un lieu de rassemblement, de création, de « faire ensemble » qui dynamise le territoire par le biais d'actions culturels et artistiques. C'est un lieu pluridisciplinaire où la musique, le théâtre, la danse et les arts plastiques trouvent leur espace d'expression.

Lieu dynamique d'apprentissage, de production artistique et de diffusion, l'Espace culturel Baldy mettra en réseau les différents publics de la Communauté de communes Grand Orb : spectateurs, amateurs, associations culturelles, compagnies professionnelles, scolaires... Ce lieu dédié à la culture rayonnera dans tout Grand Orb en dynamisant le territoire par ses propositions de programmation, d'ateliers, ses échanges et ses moments de rencontres.

L'estimation prévisionnelle du projet global est de 1 230 000 €.

L'inscription budgétaire 2022, portera sur la première tranche soit : 680 000 € (acquisition du bâtiment 350 000 € et travaux : 330 000 €). Dossier de subvention déposé auprès de l'Etat (DETR), la Région et le Département.

▪ Santé

La Communauté de communes est propriétaire d'une friche au cœur de Lamalou-les-Bains : le site de Bourgès, d'une surface totale d'environ 8 800 m².

L'objectif final du projet est la création d'un espace intercommunal visant à promouvoir les actions culturelles et de santé pour toute la population de la Communauté des communes Grand Orb. L'aménagement paysager et la création d'un poumon vert au centre de la commune restent également des points prépondérants du projet.

Dans ce contexte, et celui de la mobilisation du patrimoine communautaire, la Communauté de communes a souhaité réhabiliter ce site et répondre à l'appel à projet « reconquête des friches en Occitanie » porté par la Région.

La Communauté de communes Grand Orb, en collaboration étroite avec la commune de Lamalou-les-Bains souhaitent donc :

- Démolir la partie « moderne » du bâtiment anciennement dédié à la rééducation fonctionnelle.
- Mettre en valeur le bâtiment historique
- Recréer un site naturel et remettre en état les sources

Le montant global du projet est estimé à **1 049 717 € HT**. La Communauté de communes Grand Orb souhaite réaliser ce projet en 2 phases :

- La 1ere phase visant à démolir le bâtiment et réaliser les études d'aménagement sur 2022.
- La 2eme phase visant à réaliser les travaux d'aménagement du site sur 2023.

En 2022, il est proposé d'inscrire la première phase du projet estimé à 508 000 € HT. Une demande de financement est en cours auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2022, et de la Région « Fonds Friches ».

3) Proposer un territoire attractif où il fait bon vivre

♦ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUI

Transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu, et cartes communales » arrêté préfectoral du 19 juillet 2019.

Les communes conservent l'application du droit des sols et les autorisations d'urbanisme, mais n'ont pas la charge de la planification.

Le premier avantage est de disposer d'un outil efficace de planification permettant à de nombreuses communes de débloquer leur développement.

Par l'outil de planification, il s'agit de proposer une réflexion d'ensemble à l'échelle intercommunale pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacement.

Le deuxième avantage est d'aider les communes à mettre en œuvre les documents d'urbanisme, qui aujourd'hui ne correspondent plus à la réalité des besoins.

Une charte de gouvernance a été approuvée par les communes.

Fin 2020, Grand Orb a arrêté les modalités de collaboration avec les communes membres et a délibéré la prescription d'un plan local d'urbanisme intercommunal.

En 2021, la phase de diagnostic a été lancée avec l'agence d'urbanisme AURCA qui assure l'accompagnement et l'ingénierie.

Le coût prévisionnel du PLUi est de 600 000 €.
L'Etat accompagne financièrement les collectivités pour la mise en place du PLUi.
Les recettes attendues de l'Etat sont de **200 000 € sur toute la procédure PLUi.**

En 2020, 40 000 € ont été versés et en 2021 c'est 90 564 € encaissés.

Pour 2022, l'inscription budgétaire pour l'élaboration du PLUi est de : 130 000 € et 26 735 en restes à réaliser.

Pour 2022, il est prévu une recette de 30 000 € de l'Etat.

S'agissant des demandes de subventions déposées dans le cadre du **Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement**, nous attendrons les notifications pour inscrire la dépense dans le budget 2022 par décision modificative en cours d'année.

♦ Qualité de vie et environnement :

Gestion des milieux aquatiques et risques inondations

Grand Orb est compétente depuis le 1^{er} janvier 2018 en matière de « Gestion des milieux aquatiques et risques inondations ».

Le programme de travaux évalué sur une période de 10 ans répond à l'ensemble des obligations de la compétence.

Grand Orb a décidé de **mettre en œuvre la taxe GEMAPI au 1^{er} janvier 2019 et de voter un produit de 457 642 € annuels** pour financer l'ensemble de la compétence.

Ce produit sera reconduit au même montant pour la taxe GEMAPI 2022. Il s'agit d'une provision correspondant à un programme de travaux estimé sur 10 ans.

En 2022, il est prévu en investissement la réalisation de la digue de la perspective 352 200 € TTC, l'étude morphologique de la digue du Poujol 120 000 € et les études règlementaires 185 000 €,

Grand Orb, en collaboration avec le Syndicat mixte de la vallée de l'Orb, a fait le choix de maintenir une équipe rivière pour l'entretien de 256 km de berges.

♦ Développement Durable et Environnement

En 2022, l'engagement environnemental de Grand Orb se traduit au travers du Plan Climat Air Energie Territorial en cours d'approbation. Les trois axes de cette stratégie abordent la sobriété du territoire, le développement intégré des énergies renouvelables et l'exemplarité environnementale de nos activités.

Les projets qui sont proposés se basent sur un travail de concertation réalisé auprès des élus, professionnels et habitants de Grand Orb.

En 2022, nous proposons une dépense de 79 440 € répartis au sein des thématiques suivantes :

AXE 1 : FAIRE DE LA SOBRIÉTÉ UNE PRIORITÉ TRANSVERSALE

- **Sensibilisation au développement durable : 12 440 €**
 - Réalisation de supports énergie/climat/biodiversité : 5 000 €
 - Vidéos éco-gestes : 1 500 €
 - Aide aux associations : 3 000 €
 - Kit éco exemplarité : 2 940 €
- **Mobilité : 25 500 €**
 - Adhésion Rezo Pouce : 3 000 €
 - Animation mobilité/vélo : 4 000 €
 - Aides Vélo à Assistance Electrique : 14 000 €
 - Sensibilisation des entreprises : 2 000 €
 - Communication (affichage, radio, journaux) : 2 500 €

AXE 2 : GRAND ORB : TERRITOIRE DE L'ENERGIE DE DEMAIN - 8 800 €

- **Energie : 8 800 €**
 - Formation pratique proposée aux élus : 800 €
 - Soutien à l'association Energies Citoyennes 34 : 8 000 €

AXE 3 : UN TERRITOIRE CONSCIENT DES CHANGEMENTS QUI L'ATTENDENT - 26 100 €

- **Biodiversité et eau : 12 700 €**
 - Démarche « Territoires Engagés pour la Nature » : 1 700 €
 - Mobilisation d'une Police de l'Environnement : 5 000 € (convention avec l'ONF)
 - Prestations d'animations et ateliers divers : 4 000 €
 - Installation d'un système de récupération des eaux de pluie : 2 000 €

Alimentation : 13 400 € (inscrits au budget Déchet)

- Acquisition d'une table de tri pour les cantines scolaires : 5 400 €
- Projet pédagogique en milieu scolaire : 7 000 €
- Lutte contre le gaspillage alimentaire 1000 €
- Etude solution locale les cantines scolaires **20 000 € (inscrit budget PCAET)**

L'année 2022 marque le lancement du **Plan Climat Air Energie Territorial** qui s'étend sur 6 années. Complémentaire aux actions relatives à la prévention des déchets, le PCAET doit amener Grand Orb à développer sa propre résilience face aux dérèglements climatiques en agissant sur l'ensemble des secteurs d'activités. Cette

Collecte et déchets

Grand Orb poursuivra en 2022 l'amélioration et la mise en sécurité de ses équipements pour le Service Environnement.

L'étude d'optimisation du service Grand Orb Environnement conduite en 2020 a préconisé des mesures d'améliorations à prendre en compte pour les années à venir.

Dans le cadre de la loi de transition écologique, la Taxe Générale sur les Activités Polluante dite « TGAP » est en constante augmentation. Le Gouvernement a pour objectif de réduire la production de déchets par cette nouvelle tarification.

La prévention des déchets et leur traitement doit être prise en compte dans nos objectifs 2022.

Nous proposons trois axes de travail :

- Les travaux et les mises aux normes
- Les équipements de collecte
- L'optimisation de la collecte

1) Les travaux et les mises aux normes:

La modernisation des Déchèteries

Nous disposons sur le territoire trois déchèteries situées à Bédarieux, St Etienne Estréchoux et Lunas.

Les travaux de mise en conformité sont terminés pour les sites de St Etienne Estréchoux et Lunas.

Pour le site de Bédarieux

En ce qui concerne la Déchèterie de Bédarieux, les travaux sont en cours.

Reste à réaliser de **1 072 536 € TTC**, nous avons obtenu l'aide de l'ETAT et de l'ADEME. Un emprunt de 500 000 euros est contractualisé pour financer l'opération.

Hangar de Stockage du Packmat : **53 000 € TTC**

Quai de transfert à Taussac

Reste à réaliser de **478 720 € subventionné par l'Etat DETR et le Département.**

Nouvelle inscription : 30 000 € pour valider l'option extension sur le quai de Taussac.

Bâtiment du Fraïsse

Inscription budgétaire : 11 000 euros

Il s'agit de prévoir l'aménagement d'une salle de convivialité pour le personnel et des réseaux permettant l'alimentation d'un point d'eau ainsi que le mobilier.

2) Les équipements de collecte

Dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement, nous poursuivons le renouvellement de nos équipements.

Pour 2022, nous envisageons les équipements suivants :

- **Acquisition de véhicules 380 000 € TTC**
Camion benne 12 T 9m3 : 180 000 € TTC
Camion benne 16 T 10 m3 : 200 000 € TTC
- **Conteneurs, bornes, colonnes à verre : 50 000 € TTC**
- **Equipement déchèterie : 73 000 € TTC**
Bennes : 30 000 € TTC
Tractopelle : 43 000 € TTC
- **Equipement atelier : 37 000 € TTC**
Atelier mécanique : 10 000 € TTC et 1353 € TTC de reste à réaliser
Fourgon mécanique : 27 000 € TTC
- **Biodéchets :**
Achats de composteurs individuels : 5 000 €
Panneaux aires de compostage : 4 400 €

Collecte biodéchets dans des points d'apport volontaire : 120 000 € TTC sur 7 communes (Bacs, Borne, communication)
- **Déchets verts :**
Achat de terrain pour aire de broyage : 100 000 € (Restes à réaliser)
- **Fonds de concours cache conteneurs : 10 000 € et 7 262 € en restes à réaliser**
- **Système informatique (GPS, Logiciel) : 10 000 €**

3) L'optimisation de la collecte

Grand Orb participe à la mutualisation pour la **création d'un centre de tri**. Il s'agit de fédérer les collectivités de l'ouest biterrois dans un projet commun. Une enveloppe de 24 500 € sera inscrite sur le budget 2022.

La collecte et la valorisation des déchets vont devenir les postes de dépenses les plus sensibles des collectivités, nous devons nous préparer.

En complément de nos efforts pour réduire et valoriser nos déchets, nous avons engagé dès 2021, une augmentation de nos recettes pour équilibrer nos dépenses en constantes augmentation. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est fixée à 13,46 %.

En effet, les coûts de traitement sont en nette augmentation, ainsi qu'une évolution importante du prix des carburants.

Administration Grand Orb

Poursuite de l'organisation administrative Grand Orb

Impact COVID

En 2021 la Communauté de communes a maintenu la campagne de vaccination en apportant son soutien via le recrutement de 4 agents contractuels (Contrats PEC) qui ont été mis à disposition de la polyclinique des 3 vallées.

Début 2022, l'activité du centre de vaccination a considérablement diminuée ce qui nécessite à ce jour la mise à disposition d'un seul agent.

Évolution de la masse salariale Grand Orb

Année	CA 2019	CA 2020	CA 2021	BP 2022
Comparatif de la Masse salariale en €	3 020 535 €	3 151 192 €	3 401 252 €	3 485 900 €
	(service politique de la ville, service commun RH)	(service commun marché public, techniciens Gemapi, Développeur éco primes des agents Grand Orb Environnement, poste technicien GOE)	(Développeur éco, manager du commerce, 1 agent mutualisation, 2 agents GEMAPI, 1 adulte relais)	Solidarité Territoriale (Mutualisation des équipements techniques ; 2 agents/Mutualisation des fonctions support ; 1 agent)

Etat de l'effectif de la Communauté de communes Grand Orb au 1^{er} mars 2022

Effectifs

Au 1^{er} mars 2022, 100 agents assurent le fonctionnement annuel des services de la Communauté de communes Grand Orb.

Effectif titulaire :

50 agents titulaires (dont 6 agents mis à disposition auprès de l'EPIC, 4 agents à 100 % et 2 agents à 50 %)

5 agents stagiaires

Effectif contractuel :

45 agents contractuels dont :

9 agents de l'école de musique (d'octobre à fin juin) + la Directrice

6 agents du service politique de la ville

- 1 chargée de mission
- 2 adulte relais
- 3 PRE

9 agents en contrat PEC

- Centre de vaccination : 1 agent
- Permis de louer : 1 agent
- Service culturel : 1 agent
- Grand Orb environnement : 4 agents
- Service technique : 1 agent
- Service Economie : 1 agent

La Communauté de Communes Grand Orb poursuit sa politique d'intégration des agents contractuels. En 2022, plusieurs agents contractuels seront stagiaires.

Saisonniers 2022 :

Durant l'été 2022 la Communauté de communes aura recours aux emplois saisonniers afin de permettre l'organisation et la continuité des services.

Chaque année, 16 agents saisonniers interviennent au sein des services pour une durée moyenne de 2 mois.

Pour la majeure partie d'entre eux, il s'agit de jeunes étudiants résidents sur notre territoire et qui recherchent un emploi d'été.

- Base de loisirs : 6 agents
- Grand Orb Environnement : 4 agents
- Musée : 2 agents au (mai à octobre)
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement : 4 agents

 Les recrutements pour l'année 2022 :

Dans le cadre des départs à la retraite :

- 2 agents du service GOE ont quitté nos effectifs au 1^{er} janvier 2022 (1 agent administratif + 1 agent collecte)

Les remplacements ont été effectués dans le courant 2021 dans le cadre d'un processus de tuilage.

Il est en effet nécessaire d'anticiper les mobilités afin de ne pas perdre les compétences et la connaissance humaine.

Dans le cadre des départs volontaires (mutations) :

Remplacement en cours pour le service commande publique suite au départ de l'agent en charge du service.

RAM départ de la référente et remplacement effectué depuis le 1^{er} mars 2022.
Recrutement par voie de mutation d'un agent à temps non complet 80%.

Solidarité territoriale /Création d'un service technique optimum dans le cadre de la mutualisation des équipements techniques.

Recrutement de 2 agents contractuels dont un agent en contrat PEC.

Il s'agit de permettre le développement de la mutualisation des équipement techniques mais aussi de faire face aux besoins en matière de travaux techniques (entretien des bâtiments des sites intercommunaux et des chemins de randonnées, maintenance entretien et réparation des installations de la base de loisirs mais aussi logistique des cérémonies et évènements sur notre territoire).

Recrutement d'un agent administratif polyvalent dans le cadre de la mutualisation d'une partie des fonctions support.

ANNEXES DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

ANNEXE 1 Investissement – les engagements pluriannuels

ANNEXE 2 Vision consolidée des CA 2021

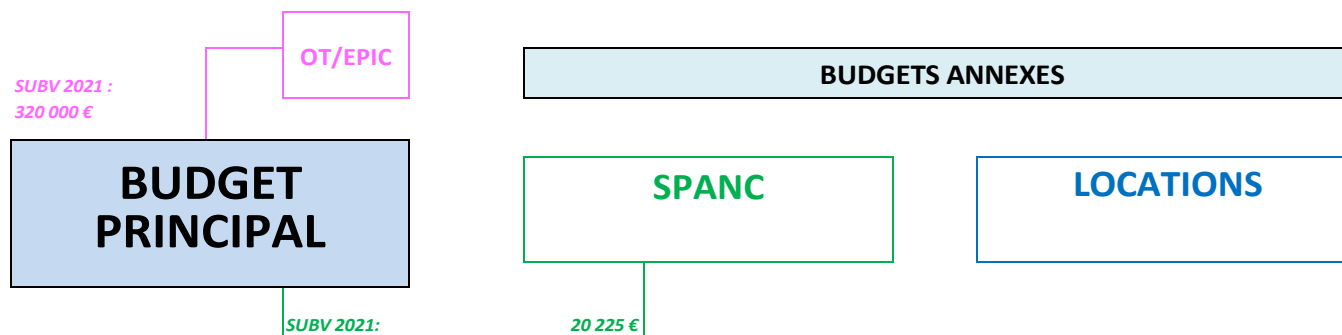
PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

ANNEXE 1

NATURE DE L'OPERATION	CA 2021	REPORTS	CREDITS 2022	CREDITS 2023	CREDITS 2024
PLUI	103 301,90 €	26 735,00 €	130 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
Fonds concours (projets)	45 106,70 €	197 665,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Equipements techniques mutualisés	17 718,00 €	32 282,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Bennes	41 460,00 €	5 136,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Equipements de déchèterie	- €	106 200,00 €	43 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Collecte sélective	36 185,40 €	13 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Compostage / Broyage	22 483,61 €	102 184,00 €	120 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Véhicules - camions			380 000,00 €	180 000,00 €	180 000,00 €
Mise en conformité du parc des déchèteries + Taussac	152 871,78 €	1 551 256,00 €	83 000,00 €	- €	- €
Fonds concours (cache conteneurs)	9 098,50 €	7 262,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Opérations sur digues / GEMAPI	- €	33 000,00 €	439 200,00 €	200 000,00 €	100 000,00 €
Aides à immobilier d'entreprises	8 648,69 €	20 200,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Aménagement Base de loisirs	29 714,54 €	13 000,00 €	250 000,00 €	290 000,00 €	200 000,00 €
Fonds friche site Bourgès	8 866,80 €	10 100,00 €	609 600,00 €	650 000,00 €	
Tiers lieu culturel	- €	- €	746 000,00 €	660 000,00 €	
TOTAL	475 455,92 €	2 118 020,00 €	3 205 800,00 €	2 585 000,00 €	1 085 000,00 €

VISION CONSOLIDEE CA 2021

ANNEXE 2



CUMUL SUBV PARTICIPATION DEFICIT CA 2021	
BUDGETS ANNEXES	20 225,00
OFFICE TOURISME	320 000,00
TOTAL	340 225,00

CUMUL RESULTAT TOUS BUDGETS HORS OT	
FONCTIONNEMENT	
2021	2 244 041,03
REPORT EX ANTERIEUR	2 214 523,34
CUMUL	4 458 564,37
INVESTISSEMENT	
2021	2 174 066,54
REPORT EX ANTERIEUR	812 749,56
CUMUL	2 986 816,10
RESULTAT GLOBAL CUMULE	7 445 380,47
solde RAR	-1 518 272,00
RESULTAT GLOBAL CLOTURE	5 927 108,47

FONCTIONNEMENT

Excédent 2021 :	2 207 902,36
Excédent antérieur :	2 132 965,43
CUMUL	4 340 867,79

INVESTISSEMENT

Excédent 2021 :	2 092 201,88
Excédent antérieur :	809 617,55
CUMUL	2 901 819,43

RESULTAT GLOBAL CUMULE	7 242 687,22
solde RAR	-1 503 272,00
RESULTAT GLOBAL CLOTURE	5 739 415,22

FONCTIONNEMENT

Excédent 2021	0,00
Excédent antérieur :	0,00
CUMUL	0,00

INVESTISSEMENT

Excédent 2021	304,66
Excédent antérieur :	2 863,69
CUMUL	3 168,35

RESULTAT GLOBAL CUMULE	3 168,35
solde RAR	0
RESULTAT GLOBAL CLOTURE	3 168,35

FONCTIONNEMENT

Excédent 2021	36 138,67
Excédent antérieur :	81 557,91
CUMUL	117 696,58

INVESTISSEMENT

Excédent 2021	81 560,00
Excédent antérieur :	268,32
CUMUL	81 828,32

RESULTAT GLOBAL CUMULE	199 524,90
solde RAR	-15 000,00
RESULTAT GLOBAL CLOTURE	184 524,90